

# Saisie de 55 grammes de cocaïne sur un détenu à son retour de permission

CP Perpignan

Le vendredi 16 août 2024

Un détenu de 38 ans incarcéré au Centre détention, libérable en septembre 2025 et condamné pour avoir refusé d'obtempérer à une injonction de s'arrêter alors qu'il conduisait sans permis et mettait en danger la vie d'autrui, a été pris en flagrant délit de tentative d'introduction de stupéfiants à l'établissement pénitentiaire de Perpignan.

**Lors de son retour de permission**, vers 16H30 ce vendredi, ce détenu a été soumis aux contrôles de routine effectués (**fouille intégrale**) par le personnel de l'établissement. Grâce à la vigilance du surveillant en poste au vestiaire, **55 grammes de cocaïne ont été découverts dissimulés dans son pli fessier.**

**L'UFAP UNSa Justice** tient à souligner une fois de plus le **professionnalisme exemplaire des personnels de l'établissement, qui, malgré un manque criant de personnel et une surpopulation pénale sans précédent dans les Maisons d'Arrêt Hommes et femmes**, continuent d'assurer la sécurité au sein de l'établissement et de faire preuve d'efficacité dans la lutte contre l'introduction de substances illicites.

**L'UFAP UNSa Justice** rappelle que les permissions de sortie sont accordées pour maintenir les liens familiaux et favoriser la réinsertion des détenus, et non pour alimenter un trafic illicite en détention.

**L'UFAP UNSa Justice** demande, au vu de la quantité de drogue saisie, un passage rapide devant la justice pour envoyer un message clair à la population pénale.

**L'UFAP UNSa Justice** demande une modification de l'article 57 afin que tout détenu ayant été en contact avec l'extérieur soit systématiquement soumis à une fouille intégrale.

Pour le bureau local Du CP **UFAP UNSa Justice** Perpignan

Le secrétaire Pierre Grousset

